

RECIPROCITE DES ENGAGEMENTS EDUCATIFS DE L'ETABLISSEMENT, DE LA FAMILLE, DE L'ELEVE

CONFIANCE RECIPROQUE

ETABLISSEMENT	FAMILLE	ELEVE
Faire confiance aux familles, porter attention à la responsabilité parentale, solliciter l'autorité des parents, aider les familles, si nécessaire, à exercer leurs responsabilités.	Faire confiance à l'établissement, à l'ensemble des personnels et des bénévoles. Reconnaitre l'autorité du projet éducatif, du projet d'établissement, du règlement intérieur.	Réfléchir à la façon dont le cadre éducatif donné en famille, d'une part, et à l'école, d'autre part, l'aide à construire ses repères.
S'interdire tout préjugé, tout jugement de valeur. Privilégier le dialogue et l'échange.	S'interdire tout préjugé, tout jugement de valeur. Privilégier le dialogue et l'échange.	S'interdire tout préjugé, tout jugement de valeur, sur l'ensemble des éducateurs.
Présenter le mode de représentation des parents dans les diverses instances, la sollicitation des parents pour des activités. Présenter le rôle de l'A.P.E.L et de l'O.G.E.C	Prendre connaissance des activités proposées par l'A.P.E.L. S'interroger sur la capacité de répondre à des sollicitations de l'établissement, à participer à des activités.	S'intéresser au mode de représentation des élèves dans l'établissement.



VIE SCOLAIRE

ETABLISSEMENT	FAMILLE	ELEVE
Présenter le règlement intérieur de l'établissement, ses principes, les droits et les devoirs de chacun, la nature et l'échelle des "mesures éducatives"(sanctions) prévues en cas de transgression.	Tout mettre en œuvre pour que ses enfants respectent les règles de vie commune. Réfléchir, en famille, sur la façon de soutenir les démarches éducatives de l'établissement.	S'engager à prendre connaissance du règlement intérieur et à le respecter.
Préciser ce qui, en dehors de l'assiduité aux cours, est rendu obligatoire par l'établissement (sorties scolaires, sport, animations pastorales et culturelles).	Préciser à son enfant, ce qui n'est pas négociable dans le cadre des obligations liées aux projets de l'établissement.	Prendre conscience des obligations inscrites dans les projets de l'établissement et s'engager à les respecter.